

Prix RACHEL GUÉRETTE 1988
Association de la presse francophone

50¢

Edmonton, le vendredi 1er septembre 1989
Vol. 23 n° 35- 16 pages

Le moment est arrivé d'inaugurer officiellement la mise en ondes du canal 35 qui présentera TV5 aux abonnés de Shaw Cable à Edmonton. De g. à d.: Me Louis A. Desrochers, James Baer, Directeur général de TV5, Gilles Loslier, Directeur de la commercialisation de TV5 et Ernie Poscente, Directeur de la programmation à Shaw Cable.

(Photo Pierre Brault)

SOMMAIRE

1/09

• Une alternative

Shaw Cable offre TV5, un nouveau canal de télévision en français

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Depuis le 31 août, les abonnés de la compagnie de cablôdistribution Shaw Cable d'Edmonton ont le choix d'un nouveau canal en français, TV5.

Les abonnés de Shaw Cable pourront donc capter le signal de TV5 au canal 35 jusqu'à l'automne 1990 gratuitement. Après un an d'essai, Shaw Cable offrira TV5 à ses abonnés, qui devront débourser un léger supplément pour obtenir le service comme c'est le cas pour les canaux de la télévision payante.

C'est donc avec beaucoup de fierté et d'empressement que le directeur général de Shaw Cable à Edmonton, M. Larry Biswanger, recevait une trentaine d'invités aux studios de la compagnie pour l'inauguration officielle du nouveau service.

Cette cérémonie a eu lieu le 21 août dernier en présence de nombreux dignitaires. On y retrouvait le directeur général du Consortium de télévision Québec-Canada (TV5) M. James Baer et le directeur de la commercialisation M. Gilles Loslier, M. Ken Fowler de Shaw Cable Vancouver, M. Barrie Einarson de la compagnie Cancom qui transmet par satellite le signal de TV5, M. Fabrice Lamarche, Attaché Culturel du Consulat de France à Edmonton, M. Sylvain Côté, Agent d'information au bureau du Québec à Edmonton et Madame Christiane Spiers, Présidente de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton.

Invitée à prendre la parole, Madame Spiers a déclaré: «Ce poste de télévision international de langue française devient pour nous une chance de briser l'isolement culturel dans lequel nous vivons». Et elle continuait en disant: «Il est sûr et certain qu'un poste de télévision tel que TV5 ne peut répondre à tous les besoins de notre communauté. Les productions locales, le besoin de projeter notre quotidien au petit écran, de se regarder vivre, de rire et de pleurer de notre réalité franco-albertaine, ce besoin restera insatisfait».

Elle a par ailleurs reconnu la grande qualité de la grille-horaire qui est une grande porte ouverte sur le monde.

Elle a aussi tenu à remercier Shaw Cable pour avoir répondu à la demande des francophones d'un deuxième canal en français et particulièrement le comité bénévole de communication dirigé par Madame Christiane Godbout pour le magnifique travail accompli.

• Ça vous concerne

Les élections scolaires du 16 octobre prochain

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Vous croyez que la communauté francophone doit avoir des commissaires qui la représentent à la Commission des écoles catholiques d'Edmonton? Vous avez pensé à poser votre candidature? Vous avez le goût d'aider à la campagne d'un candidat francophone?

La Société des parents pour les écoles francophones d'Edmonton invite tous les intéressés à une réunion qui se tiendra le mercredi 6 septembre à 19h à l'école Maurice-Lavallée. Au cours de cette réunion, on tentera d'identifier les membres de la communauté francophone qui pourraient être intéressés à devenir commissaire et de trouver des stratégies pour s'assurer d'une bonne représentation.

Cette élection scolaire devient très intéressante pour les francophones de l'Alberta, car de plus en plus, ces derniers demandent l'établissement d'écoles françaises dans leurs régions et se buttent encore à l'incompréhension des commissaires anglophones qui refusent le service sous toutes sortes de prétextes, principalement celui des budgets. Comme il semble que le seul moyen d'obtenir ce qu'ils veulent est d'élire des commissaires francophones qui comprennent le besoin, différents groupes semblent vouloir s'organiser aux quatre coins de la province pour se faire une place au soleil.

Palmarès Prochaine Vague

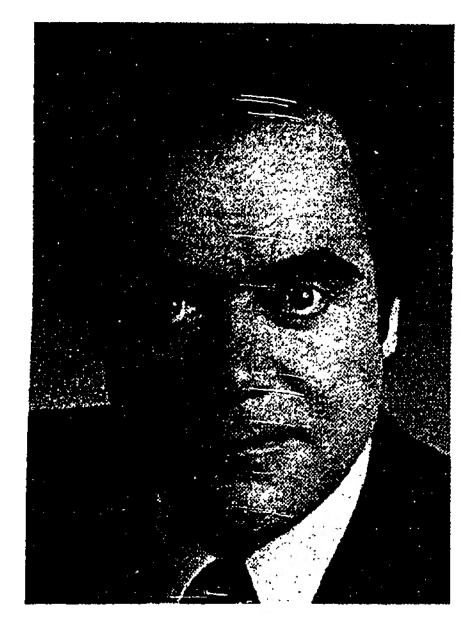
page 8

Au national...

• A.G.T. - C.R.T.C.

Marcel Masse promet des consultations

OTTAWA - M. Marcel Masse, Ministre des Communications, a déclaré récemment que le gouvernement du Canada consultera les provinces sur l'avenir de la réglementation des télécommunications au Canada, à la suite de la décision arrêtée par la Cour suprême concernant l'appel interjeté par l'Alberta Government Telephones (A.G.T.). La compagnie de téléphone provinciale contestait l'autorité du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes au regard d'une demande d'interconnexion au réseau de l'A.G.T. présentée par les Télécommunications C.N.C.P.



Marcel Masse

«Le tribunal a rendu une décision intéressante et complexe que le Cabinet fédéral devra étudier avec soin, a affirmé M. Masse. Je suis impatient de connaître les opinions de mes homologues des provinces quant à la façon optimale d'organiser la réglementation future des télécommunications au Canada.

Le Ministre a souligné que la vigueur de l'industrie des télécommunications, dont les revenus annuels dépassent les 12 milliards de dollars, était essentielle au développement social et économique du pays. «L'existence de services de télécommunications efficaces et abordables dans tous le Canada est une condition nécessaire de la compétitivité du pays dans son ensemble, a déclaré le Ministre. Face à la mondialisation croissante des marchés, l'industrie, les entreprises et les consommateurs canadiens ont besoin de services et d'installations perfectionnés dans le domaine des télécommunications. En précisant certains aspects des questions de compétence qui entourent la réglementation dans ce secteur, la Cour suprême nous donne l'occasion de définir un cadre canadien des télécommunications qui servira les intérêts de toutes les régions».

• Effectifs syndicaux

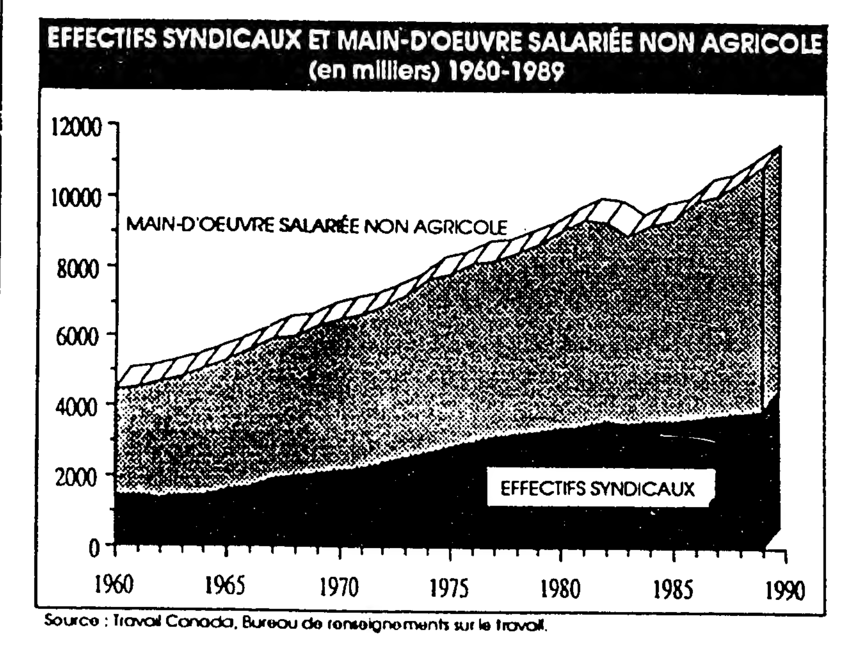
36,2% de la main-d'oeuvre salariée est syndiquée

OTTAWA - En janvier 1989, le nombre de travailleurs et de travailleuses syndiqués au Canada atteignait 3 944 300, soit une augmentation de 103 000 ou de 2,7 % par rapport au total de l'année précédente, selon les chiffres publiés récemment par Travail Canada.

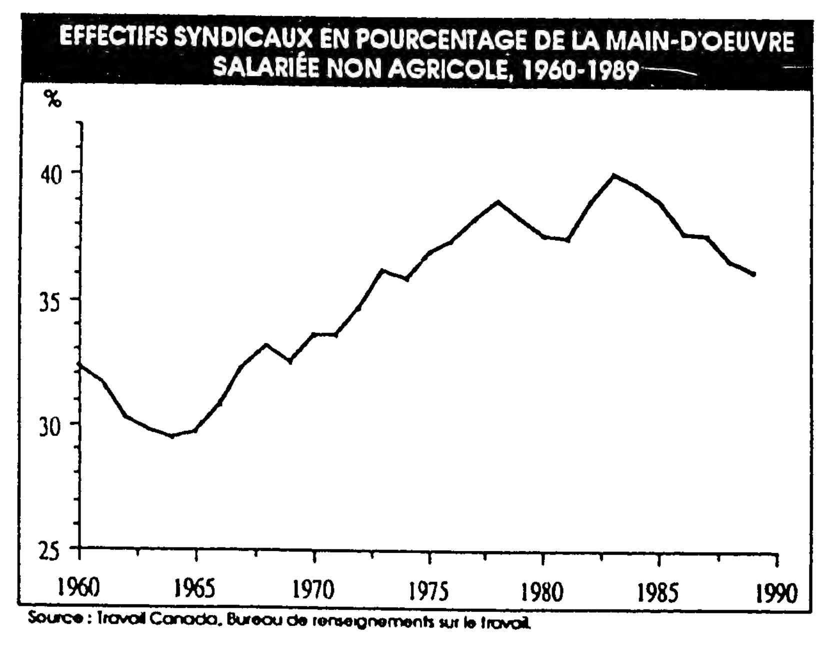
Les effectifs syndicaux représentaient 36,2 % de la main-d'oeuvre salariée non agricole, un taux légèrement inférieur à celui de 36,6 % enregistré en 1988.

La proportion de travailleurs syndiqués faisant partie d'organisations nationales a continué d'augmenter. Elle est passée de 63,1 % en 1988 à 63,4 % en 1989.

Ces statistiques et bien d'autres encore, ainsi que des renseignements sur les syndicats nationaux et internationaux, sur les organisations locales indépendantes, les centrales syndicales et les organisations mondiales, paraîtront à l'automne dans le **Répertoire des organisations de travailleurs et travailleuses au Canada.**



Source : Travail Canada, Bureau de renseignements sur le travail.



Source : Travail Canada, Bureau de renseignements sur le travail.

• Politique

Aldéa Landry, l'Acadienne au pouvoir

PETIT-ROCHER - La ministre des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick, Aldéa Landry, considère que dans le dossier linguistique comme dans tout autre dossier politique, le pouvoir acadien se fait surtout sentir par l'action et le travail des députés acadiens actuellement en poste à Fredericton.

C'est pourquoi, dans une entrevue réalisée par Simone LeBlanc-Rainville et publiée dans le tout dernier numéro (septembre-octobre) du magazine acadien *Ven'd'est*, la ministre et député de Shippagan-les-Îles dit préférer l'action à la législation. «Le fait qu'on ait mis en place une politique sur les langues officielles, avec un plan d'action où les ministères ont l'obligation de démontrer comment ils vont appliquer cette politique, pour moi, ça vaut plus que n'importe quelle loi», déclare-t-elle.

«Je ne dis pas que les lois ne doivent pas être modifiées, au contraire. Il faut des protections légales», concède néanmoins celle que l'on considère souvent



Aldéa Landry

comme étant la femme qui détient le plus de pouvoir au Nouveau-Brunswick. «Mais si je dois choisir entre l'action et la législation, je choisis l'action».

Dans ce même dossier politique du magazine acadien *Ven'd'est*, le politicologue Roger Ouellette de l'Université de Moncton insiste pourtant sur la nécessité pour les Acadiens du Nouveau-Brunswick d'institutionnaliser leurs acquis politiques. «La communauté acadienne ne doit pas s'appuyer uniquement sur les partis politiques pour assurer la défense de ses droits et la promotion de ses intérêts», écrit-il dans une réflexion intitulée *Le poids politique de l'Acadie*.

Roger Ouellette met par exemple en garde un électorat acadien, qui s'affaiblit démographiquement à chaque année, contre le danger de tomber à la merci du bon vouloir d'un quelconque parti politique au pouvoir. «La transcription des droits de la communauté acadienne dans des textes de lois et l'implantation de structures politico-administratives adéquates s'avèrent nécessaires», ajoute-t-il.

Le magazine acadien *Ven'd'est* présente enfin les vues des quelque quinze autres députés et ministres acadiens de la province tant sur le dossier linguistique ou que sur la question nationale acadienne. Chacun y articule à sa façon ses idées, parfois nouvelles, parfois réchauffées, sur ces questions toujours d'actualité.

• TV5 partout?

Après Shaw Cable, est-ce que QCTV offrira TV5 à ses abonnés?

par **PIERRE BRAULT**

EDMONTON - Dans une entrevue accordée au journal, Madame Christiane Spiers, Présidente de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton, a laissé à entendre que le comité de communications se remettrait au travail dès cet automne pour demander à QCTV qui dessert la partie nord de la ville d'Edmonton de donner le service de TV5 à ses abonnés.

«Nous allons demander à notre comité de communications de faire une démarche auprès de QCTV pour obtenir TV5. Nous savons que QCTV est une division de Vidéotron de Montréal et nous espérons que la direction québécoise de Vidéotron prendra la bonne décision pour le plus grand bien des francophones de la partie nord d'Edmonton».

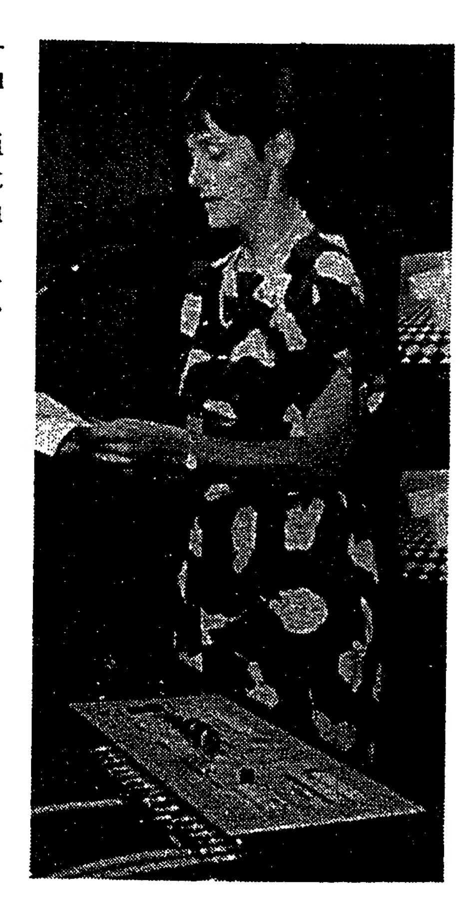
On sait que présentement ce cablodistributeur offre le service de la station TVA Télé-Métropole de Montréal, mais il est évident que certains abonnés n'aiment pas la grille-horaire de cette station, renommée pour être la station du «populo» au Québec.

Madame Spiers a aussi déclaré que Shaw Cable avait offert aux francophones du temps d'antenne au canal 10, mais qu'on travaillait à ce projet afin d'être prêt pour l'automne prochain.

Elle a spécifié que cela demande beaucoup de travail de la part des bénévoles et qu'il faut monter une équipe de production et d'animation solide et efficace afin de répondre assidument aux exigences de la grille-horaire.

On sait que présentement Calgary a un programme régulier sur les ondes de Rogers Cable et que l'expérience vécue à date est très enrichissante pour tous. L'émission est d'ailleurs suivie avec beaucoup d'intérêt par les francophones de Calgary.

On peut donc s'attendre au cours des prochains mois à rencontrer des bénévoles qui s'impliqueront dans ce nouveau projet, qui permettra aux francophones de la Capitale de mieux se faire connaître de la population.



Christiane Spiers

À la 3...

• Rencontre inattendue

Pierre E. Trudeau appuie les revendications des Franco-Albertains

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - À l'occasion de son 30e anniversaire de mariage, notre correspondant de Bonnyville Lionel Rémillard a offert à son épouse Carmen et à sa fille Chantal un voyage en Europe.



Pierre Elliott Trudeau

Et comme il arrive souvent quand on est en voyage, on rencontre quelqu'un que l'on connait, ce qui nous fait dire que le monde est petit.

Effectivement notre ami Lionel a rencontré sur un traversier faisant la navette entre l'Écosse et l'Irlande du Nord, l'ex Premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau et ses trois fils.

Et quand on connait notre ami Lionel on sait qu'il a eu une jasette avec cette personnalité canadienne fort controversée.

Dans sa lettre en provenance d'Irlande, notre correspondant nous dit que M. Trudeau a encore un oeil vigilant sur la scène politique canadienne tout au moins dans le domaine de la Charte des Droits et Libertés et de l'Accord du lac Meech.

«Les Franco-Albertains doivent avoir été fâché par la position du Québec dans le «cas Bugnet» devant la Cour suprême»? a questionné M. Trudeau.

M. Trudeau est très bien documenté sur le cas Bugnet et en connait l'importance pour les francophones de l'Alberta ainsi que pour toute la francophonie hors Québec. À sa réplique, par le ton de sa voix, on réalise qu'il a été profondément déçu et même insulté par la prise de position du gouvernement Bourassa.

Et avec une pointe d'humour, notre ami Lionel a rétorqué que «même le nom de Rémillard a été souillé dans cette malheureuse affaire», faisant allusion à l'intervention du Ministre Gil Rémillard, responsable du dossier au Québec. Ce qui a bien fait rire M. Trudeau.

Il a aussi été question durant cette conversation des écoles française en Alberta et à la surprise de M. Rémillard, les noms des écoles Héritage, Sainte-Anne, J.H. Picard et Maurice-Lavallée sont familiers à M. Trudeau. Ce dernier a tenu à souligner le courage et la détermination des francophones en ce qui concerne la lutte pour leurs droits à une éducation dans leur langue, lors du grand débat constitutionnel du début des années 80 et sur l'Accord du lac Meech.

Selon M. Trudeau, «le départ de poids lourds comme Peter Lougheed de la table des négociations manque énormément dans le débat actuel».

En parlant du bilinguisme si cher à M. Trudeau, il a été heureux d'apprendre qu'il y avait un progrès incroyable au domaine des programmes d'immersion française dans l'Ouest et l'engouement des anglophones pour ces programmes. Il avait beaucoup de peine à croire qu'il y a maintenant une trentaine de milles jeunes en Alberta qui sont inscrits en immersion et a été ravi d'apprendre que plus de 300 enseignants francophones du Québec, de l'Ontario et des Maritimes enseignaient dans l'Ouest.

La réaction spontanée de M. Trudeau à ces propos de notre ami Lionel a été: «Malheureusement, tous ces faits ne font pas la une des quotidiens de Montréal. Dire que les parents doivent faire la queue pour inscrire leurs enfants dans des classes de français dans l'Ouest canadien, c'est fantastique et aussi incroyable».

Et comme toute bonne conversation a une fin, le sifflet du traversier est venu ramener nos deux hommes aux réalités de la vie et du voyage qu'ils effectuaient.

• Orientation albertaine

Les nouveaux enseignants vivent une semaine d'orientation intéressante

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Ils étaient plus de cent vingt enseignants venus du Nouveau-Brunswick, du Québec et d'autres parties du Canada pour participer à une semaine intense d'orientation à l'enseignement dans les programmes d'immersion française et français langue première en Alberta.



Le dynamique animateur de l'émission matinale «Au Café Show», Philippe Schnobb, s'entretient ici avec Isabelle Tremblay, une nouvelle enseignante à la maternelle de Hinton en Alberta. La populaire émission du matin était diffusée directement de la Faculté Saint-Jean, vendredi dernier le 25 août, à l'occasion du déjeuner «western».

(Photo Pierre Brault)

Le tout se déroulait à la Faculté Saint-Jean en collaboration avec l'Alberta School Boards Association for Bilingual Education, le ministère de l'Éducation de l'Alberta, l'Éducation permanente, l'Alberta Teachers Association, l'Alberta Advanced Education et le Secrétariat d'État du Canada.

Cette semaine d'orientation a pour but d'aider les nouveaux arrivants à s'adapter à leur milieu de travail dans une communauté anglophone albertaine souvent isolée. Les commissions scolaires peuvent offrir à ces enseignants un soutien dont ils ont vraiment besoin en les inscrivant à cette semaine d'orientation qui complète l'orientation locale qu'elles leur donnent.

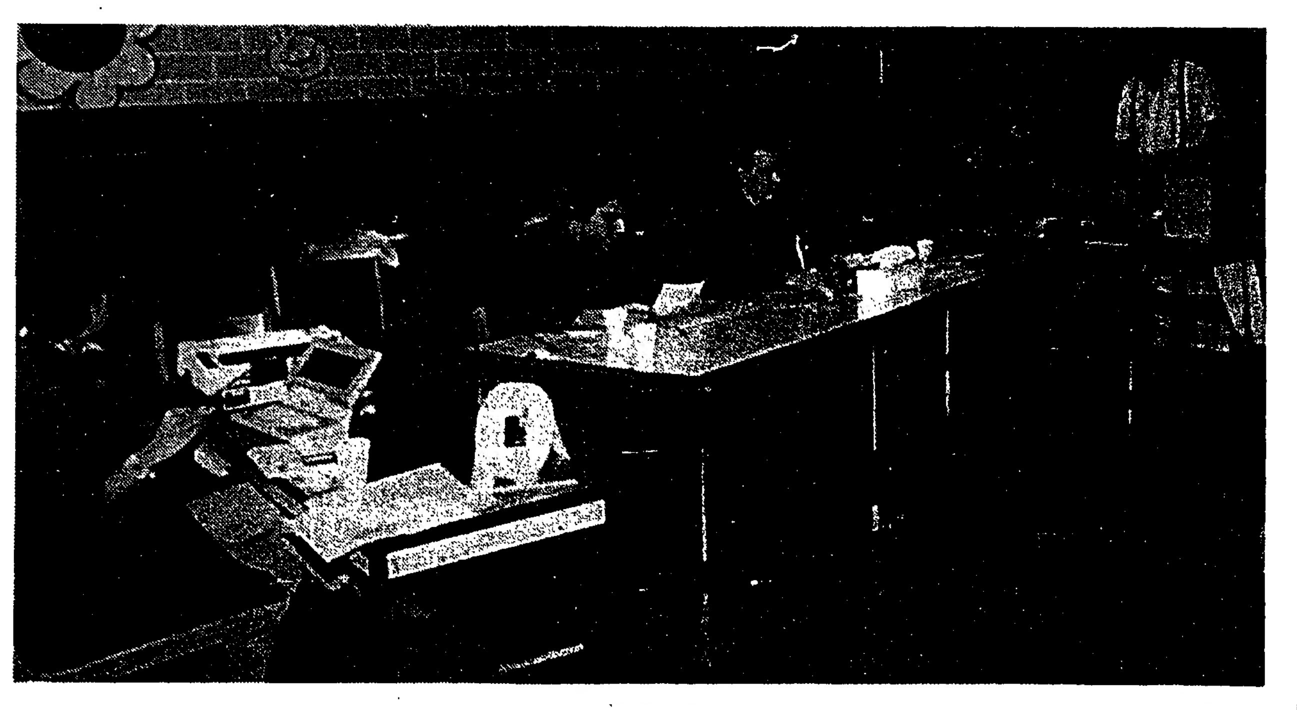
L'orientation comprend trois parties. La première est une orientation générale centrée sur l'Alberta. On y parle des services personnels et professionnels disponibles dans les diverses régions de la province ainsi que des divers groupes de soutien sur le plan éducatif, dont les groupes culturels francophones et Canadian Parents for French, et un aperçu de la vie en Alberta.

La deuxieme partie est une introduction aux programmes, politiques et programmes d'études d'Alberta Education dans la mesure où ls s'appliquent à la classe. Des spécialistes de tous les aspects de l'enseignement en français s'adressent aux participants en petits groupes. L'accent est mis sur les méthodes d'enseignement en immersion puisque beaucoup d'enseignants n'ont pas reçu de formation officielle dans l'enseignement d'une langue seconde.

La dernière partie est axée sur les six premières semaines d'enseignement et prépare les participants aux ajustements sociaux et psychologiques qu'ils auront à faire dans leurs nouvelles communautés et écoles.

La rencontre pour faire connaissance ouvre la semaine et le petit déjeuner «western» qui la termine ajoutent une note supplémentaire à ce programme déjà bien rempli. Les participants ne s'en vont pas seulement vers leur nouveau poste en comprenant mieux l'Alberta et le système scolaire mais ils amènent aussi avec eux des amitiés naissantes et un réseau de soutien mutuel. Une suite, sous forme de session, en octobre, lors de la réunion annuelle du Conseil français de l'ATA renforce les liens formés pendant cette semaine et donne aux participants l'occasion d'approfondir leur vision de la situation albertaine.

Madame Mary O'Neill, Présidente de l'ASBABE, s'est dite heureuse que cette semaine ait contribué à «préparer les enseignants à faire une transition facile et productive au moment d'entamer leur carrière professionnelle respective en Alberta».



Ils se lèvent tôt, vers 4 h 30, pour vous assurer un réveil agréable à l'antenne de CHFA du lundi au vendredi. C'est l'équipe de l'émission «Au Café Show» du réalisateur Raymond Deslauriers. On reconnait de g. à d.: Annie Pouliot et Frédéric Gagné de la salle des nouvelles, Philippe Schnobb, animateur, Walter Chyzek, technicien et Raymond Deslauriers, réalisateur.

(Photo Pierre Brault)

Éditorial

Hausse de salaire inacceptable

Avec la hausse salariale qu'un comité de onze membres, mis sur pied à cette fin, vient de décider pour les députés de la Législature albertaine, ces derniers deviennent les mieux payés après ceux de l'Assemblée nationale du Québec.

Et ce n'est pas une petite augmentation de 5 % respectant l'indice du coût de la vie, mais une augmentation de l'ordre de 29,7 %, de quoi faire rêver le plus humble des fonctionnaires provinciaux.

Cette augmentation est tout simplement inacceptable et injustifiée. Si on avait parlé d'une augmentation de 5 % ou même de 10 %, le comité aurait démontré à la population qu'il met en pratique ce qu'il prêche continuellement: le combat contre le déficit. Mais il semble que l'on préconise le proverbe: Faites ce que l'on dit et non pas ce que l'on fait.

Et dire que le comité s'est basé sur le salaire des juges de la Cour provinciale qui est de 104,556 $ par année pour prendre sa décision, décidant que les députés devraient gagner au moins 55 % du salaire d'un juge.

De plus, nos chers députés ne sont-ils pas en conflit d'intérêts dans ce genre de situation? Ils se voteront à la rentrée parlementaire une augmentation de salaire substantielle. Ne serait-il pas plus logique que le gouvernement passe une nouvelle loi créant un comité indépendant de la politique qui verrait à étudier et recommander les augmentations de salaire des membres de la Législature albertaine à intervalles réguliers? Et dire que les citoyens de l'Alberta ne réagiront que faiblement à cette hausse de salaire et à cette situation flagrante de conflit d'intérêts. Ces mêmes députés se présenteront devant l'électorat dans quatre ans, la tête bien haute et les mains blanches, vantant les mérites de leur travail et de leur honnêteté.

LA POLOGNE ET LE COMMUNISME

La Pologne vient de tourner une page importante de son histoire. Après 40 ans de régime communiste, elle vient de nommer le premier gouvernement non-communiste du bloc soviétique. La preuve a été faite que le régime socialiste tel qu'appliqué dans les pays de l'Est, les a presque tous menés à la faillite. Les citoyens sont pauvres et mécontents, ils veulent une amélioration de leur niveau de vie et qui pourrait les blâmer? L'inflation, qui existe aussi derrière le rideau de fer, a égorgé la population qui ne peut même pas s'offrir quelque kilos de viande par mois. Le nouveau gouvernement pourra-t-il, en un an, renverser la vapeur et redonner espoir au peuple polonais? Il est de plus en plus évident que les amis de Lech Walesa auront besoin de l'aide des pays de l'Ouest comme les États-Unis, la France, le Canada pour rebâtir une économie anémique et une productivité latente. C'est probablement le prix que les pays de l'Ouest devront payer pour une paix durable dans le monde. Mais cela n'en vaut-il pas la peine? Chapeau bas devant tant de persévérance, d'acharnement au nom de la démocratie et de la paix.

Pierre Brault

• Dans l'Ouest

L'alphabétisation et la valorisation du français ne font qu'un

OTTAWA (A.P.F.) - Pour l'ensemble des intervenants de l'Ouest canadien, il existe un lien évident entre l'alphabétisation, et la valorisation du français.

«Il est impossible ici de dissocier complètement l'alphabétisation et la refrancisation», nous dit l'auteur de la première véritable étude sur l'analphabétisme et l'alphabétisation des francophones au Canada, qui a été dévoilée à Québec lors du 42e Congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), qui avait pour thème cette année «Alphabétiser en français».

Intitulée, «En toutes lettres, et en français» l'étude réalisée par l'Institut canadien d'éducation des adultes (I.C.E.A.), en collaboration avec la Fédération des francophones hors Québec (F.F.H.Q.), indique qu'il existe une grande volonté chez les francophones de ces provinces d'entreprendre des actions «soutenues, coordonnées et à long terme» en alphabétisation, mais adaptées à leurs besoins.

Selon les données de 1981 de Statistique Canada sur la scolarité, «le taux d'analphabétisme serait systématiquement plus élevé chez les francophones que dans la population en général», lit-on dans l'étude rédigée par Andrée Boucher.

Au Manitoba, 29.1 pour 100 des francophones avaient moins d'une neuvième année en 1981, contre 14.6 pour 100 chez les anglophones. De ce nombre, 5.7 pour 100 pouvaient être considérés comme des analphabètes complets, c-est-à-dire des personnes ayant moins de cinq ans de scolarité.

En Saskatchewan, 31.4 pour 100 de la population francophone avaient moins d'une neuvième année en 1981, comparativement à 16.6 pour 100 chez les anglophones. De ce nombre, 6.2 pour 100 étaient des analphabètes complets.

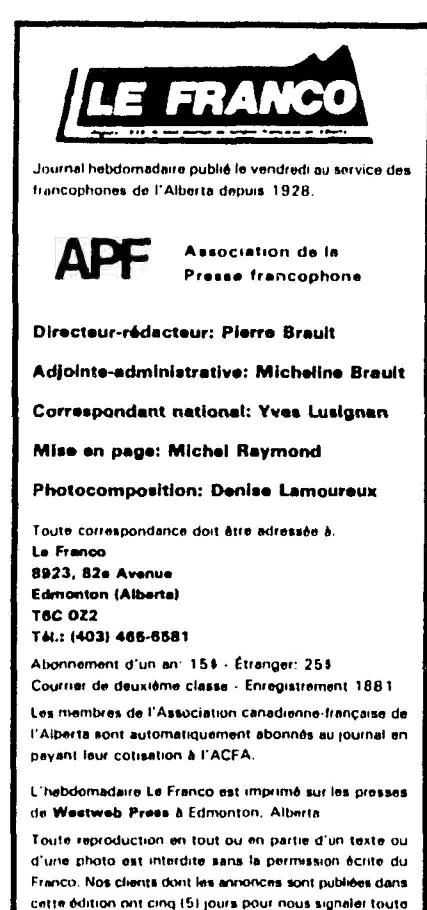
En Alberta 18.1 pour 100 des francophones avaient moins d'une neuvième année selon les données de 1981, contre 8.7 pour 100 chez les anglophones. Seulement 2.7 pour 100 des francophones de cette province avaient moins d'une cinquième année. De toutes les provinces de l'Ouest, c'est en Alberta où les francophones sont les plus scolarisés.

En Colombie-Britannique, 22.4 pour 100 des francophones avaient moins d'une neuvième année en 1981, contre 10.2 pour 100 chez les anglophones. Il y avait 3.6 pour 100 de francophones avec moins d'une cinquième année dans les poches.

Ces données sur la scolarité masquent cependant une autre réalité, reconnait l'auteur, puisque la grande majorité des adultes francophones de l'Ouest n'ont connu que l'anglais imposé comme langue d'enseignement. «Une proportion importante de francophones de l'Ouest se retrouve sans doute avec une maîtrise minimale ou assez bonne de l'anglais écrit, et une connaissance du français écrit plus que limité».

Il n'existe présentement que trois projets d'alphabétisation pour les francophones dans tout l'Ouest canadien. Au Manitoba, le projet «Pluri-Elles» s'adresse aux femmes de trois communautés rurales. En Saskatchewan, le Service fransaskois d'éducation aux adultes (S.F.E.A.) qui a lancé récemment un programme d'alphabétisation francophone. L'alphabétisation est perçue là-bas comme un projet collectif, auquel il faut associer les communautés. En Alberta enfin, des centres d'éducation permanente mis sur pied avec le concours de la Faculté Saint-Jean offrent des cours en français écrit.

En Colombie-Britannique, il n'existe pas de projet d'alphabétisation francophone. La Fédération des Franco-Colombiens cherche présentement à développer un programme d'éducation de base pour les adultes. On compte mettre sur pied trois centres d'alphabétisation à partir des ressources existantes.


LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APF Association de la Presse francophone

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à.
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 466-6581

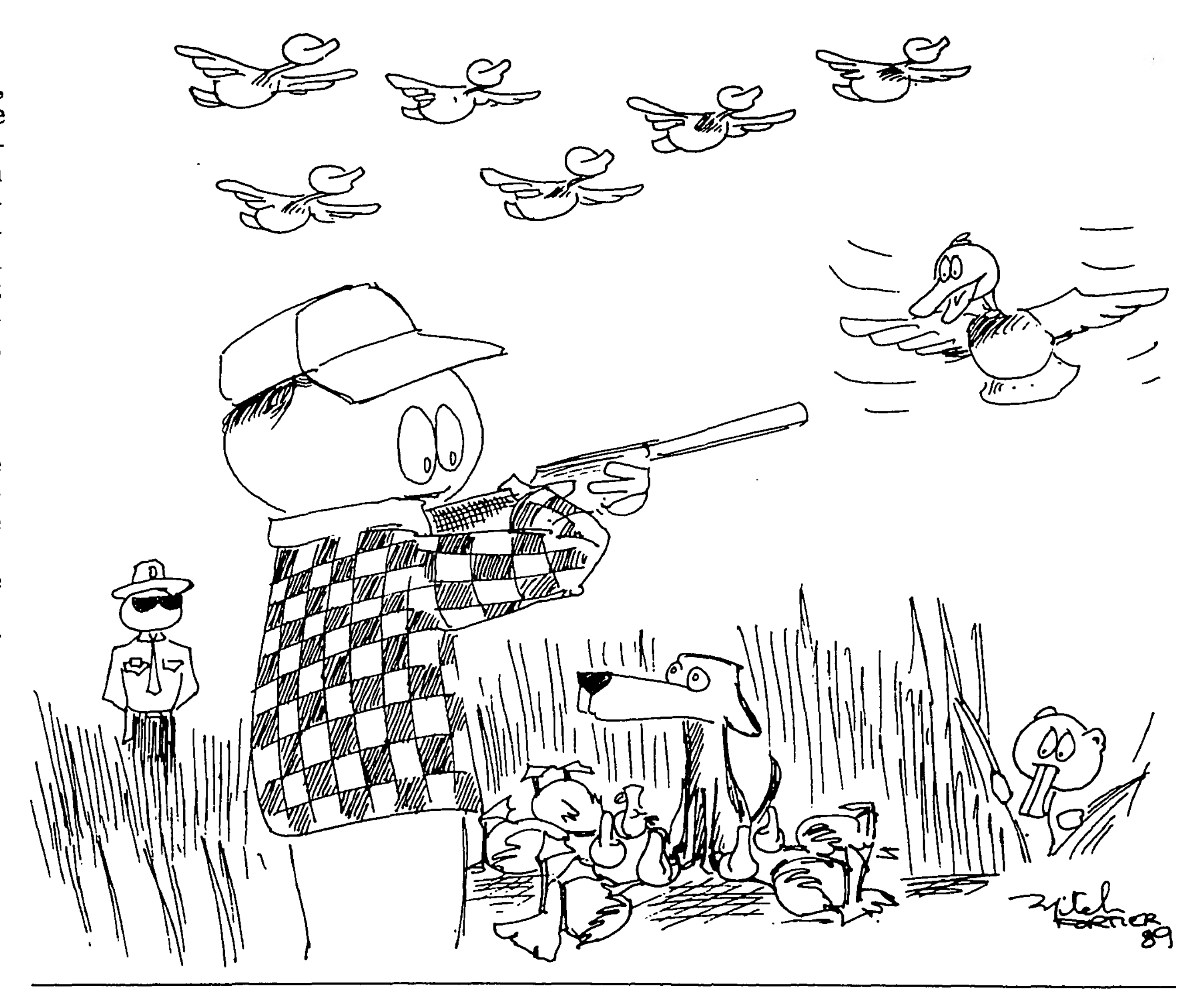
Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta

Caricature

5 canards par jour, seulement!



Nouvelles régionales

• Camping familial

On s'est bien amusé à Skeleton Lake

EDMONTON - Imaginez-vous! Une fin de semaine de camping familial, le tout se déroulant en français en plein coeur de l'Alberta! Impossible pensez-vous? Eh bien non. En effet, la fin de semaine du 4 août, Francophonie Jeunesse de l'Alberta a tenu son premier camp familial réunissant au-delà de 70 personnes sur les rives du lac Skeleton situé à 200 kilomètres au nord-est d'Edmonton. Ces familles provenaient des régions suivantes: Rivière-la-Paix, Saint-Paul, Bonnyville et Edmonton.

Une variété d'activités avait été prévue pour répondre aux intérêts des plus jeunes et des moins jeunes...canotage, kayak, tir à l'arc, danse en ligne et le ski nautique. Les sportifs ont pu s'adonner au volleyball, au tetherball sans oublier la natation évidemment. Les vendredi et samedi soirs se sont terminés par des feux de camp où tous et chacun ont fait valoir leurs talents de chanteur ou de musicien.

Samedi soir restera gravé longtemps dans la mémoire des participants. Le tout commença par un succulent barbecue offert par Francophonie Jeunesse. Et le dessert, des plus succulent, fut un spectacle formidable de danse folklorique offert par la troupe La Girandole qui est bien connue en Alberta et par leurs invités spéciaux de l'Irlande, la troupe Castle Set Dancers. Ces deux troupes ont servi aux campeurs un spectacle qui débordait de joie et de vie. L'enthousiasme de ces deux troupes s'est vite communiqué à la foule qui ne s'est pas fait prier pour chanter et danser à son tour. Le tout se termina le dimanche matin par une célébration liturgique en plein air présidée par le Père Bélanger.

Le succès obtenu par cette première expérience laisse déjà entrevoir l'établissement d'un camping familial annuel réunissant les francophones de tout âge dans un atmosphère de détente et de fraternité. L'été prochain, voilà un rendez-vous à ne pas manquer. Qu'on se le dise!



Durant la fin de semaine de camping familial au lac Skeleton, c'était l'occasion de visiter des amis sur le terrain et d'échanger entre campeurs. Le succès de cette première fin de semaine de camping familial incitera certainement F.J.A. à en organiser une autre l'été prochain et à attirer plus de cent personnes.

(Photo F.J.A.)



Marc Lamoureux de F.J.A. donne les dernières instructions aux quatre amateurs de kayak qui se sont aventurés sur le lac Skeleton par la suite.

(Photo F.J.A.)

• Pétrole international

B.P. abandonne son exploitation en Irlande

par LIONEL REMILLARD

LIMERICK (Irlande) - L'Irlande est en émoi et ce n'est pas à cause d'un nouveau coup de théâtre de l'IRA. Au début du mois d'août B.P. annonçait qu'elle abandonnait les champs pétrolifères de l'Irlande situés au large de la côte dans la mer Celtique.

Il n'en fallait pas plus pour que cette nouvelle fasse la une des journaux du pays.

C'est un dur coup pour l'Irlande qui espérait pouvoir établir une industrie pétrolière nationale avec la complicité de B.P.

Cette compagnie britannique met donc toute ses propriétés en sol irlandais en vente et est à la recherche d'acheteurs intrépides. Lorsque B.P. avait acheté les droits d'exploitation de la compagnie américaine Chevron, il y a quelques années, elle devint une sorte de vache sacrée pour l'Irlande dans le domaine pétrolier, grâce à son audace et à sa croyance dans l'avenir de ce pays comme important producteur indépendant.

Durant ces années, B.P. a été une bonne alliée du Ministère de l'énergie de l'Irlande durant les moments difficiles.

Cette situation rend donc encore plus pénible le départ de B.P. Durant les hausses et les baisses de production en Irlande, B.P. a toujours montré beaucoup d'audace et de stabilité. Elle a peut-être été victime de sa témérité et de ses propres succès d'exploitation. En 1979, elle découvrit des réserves très importantes et se lança dans de l'exploitation très dispendieuse sur les côtes des îles d'Aran.

Les coûts d'exploitation étaient exhorbitants malgré des champs très productifs à cent milles au large. La quantité et la qualité de l'huile et les frais d'exploitation exigent un marché pétrolier à 32 $ ou 35 $ le baril, ce qui n'est pas à la veille de se produire, du moins pas dans un avenir rapproché.

Ce genre de problème n'est donc pas vécu seulement en Alberta et particulièrement à Bonnyville, mais à plusieurs endroits dans le monde. L'été 1989 est difficile dans le nord-est de la province car l'activité pétrolière active, bruyante, payante, roule au ralenti.

Au début du mois de juillet, 140 maisons étaient en vente à Bonnyville et 60 % des appartements étaient à louer. Seule l'A.E.C. laissait croire à des jours possiblement plus ensoleillés.

L'Alberta et le nord-est de la province ne sont donc pas les seuls prisonniers des caprices du marché pétrolier et de l'humeur des compagnies qui semblent de plus en plus attendre les octrois du fédéral pour agir.

Reste à savoir si le libre-échange entre le Canada et les États-Unis mettra fin à tous ces octrois des gouvernements et laissera enfin le marché déterminer la marche de l'exploitation pétrolière.

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

Août/septembre

27	28	29	30	31	1	2
1973 LES FILLES DE JESUS SE RETIRENT DE PLAMONDON	1947 ARRIVEE DES SOEURS DE SAINTE-CROIX A GUY	1938 ARRIVEE DES SOEURS DE SAINTE-CROIX A FORT KENT	1884 MGR GRANDIN VA PASSER UNE SEMAINE AVEC METIS DE SAINT-LAURENT, SASK.	1928 DECES DU PERE JOSEPH HABAY 1971 DECES DU PERE JOSEPH VALOIS	1905 CREATION DES PROVINCES DE SASKATCHEWAN ET D'ALBERTA	1890 MGR DURIEU ELU TITULAIRE DU SIEGE DE NEW WESTMINSTER

• C'est la fin

Plus de service de trains voyageurs entre Edmonton et Waterways

OTTAWA - L'Office national des transports du Canada a annoncé le 18 août dernier qu'il a agréé la demande de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (C.N.) relativement à la supression du service de trains de voyageurs entre Edmonton et Waterways en Alberta, en stipulant que l'abandon du service ne soit pas en vigueur avant le 31 octobre 1989.

En janvier 1986, après des audiences publique tenues à Fort McMurray et à Lac La Biche, la Commission canadienne des transports a refusé la demande d'abandon de ce service présentée par le C.N. En septembre de la même année, elle a trouvé le service non rentable et jugé qu'il le demeurerait vraisemblablement. En mars 1987, elle a ordonné la réduction du service et le réexamen de la demande au bout d'une année. Le 15 février 1989, l'Office a fait paraître un avis de réexamen qui a suscité des mémoires de la part de quatorze parties intéressées.

Suivant l'article 266 de la **Loi sur les chemins de fer,** l'Office doit déterminer si un service est rentable et s'il ne l'est pas, examiner quelles sont ses perspectives de rentabilité dans un avenir prévisible. Toujours selon cette Loi, il est tenu de prendre quatre facteurs en considération afin de décider s'il convient d'ordonner l'abandon d'un service déficitaire de trains de voyageurs. Ces facteurs sont: les pertes réelles occasionnées par l'exploitation du service, les autres moyens de transport publics disponibles, les répercussions sur les autres services de trains voyageurs et les autres transporteurs et enfin, les besoins futurs de transport de voyageurs dans la région.

L'Office a examiné les états des dépenses et des recettes du C.N. et il en a conclu que le service de trains de voyageurs entre Edmonton et Waterways n'est pas rentable. La compagnie de chemin de fer a subi des pertes annuelles de 199 998 $, 633 274 $, 293 426 $, 299 295 $ et 356 805 $, respectivement, durant la période de 1985 à 1989. Le nombre d'usagers du service a diminué chaque année et on s'attend à ce que cette tendance persiste.

Le territoire compris entre Edmonton et Lac La Biche et Edmonton et Fort McMurray est desservi par de bons services d'avions et d'autocars. De fait, le transport de surface s'est amélioré grâce au développement du réseau routier. Une route toutes saisons, récemment ouverte à la circulation entre Conklin et Anzac, permet à la population des localités et des réserves éloignées de se déplacer en voiture. La plupart des collectivités situées en bordure de la ligne sont reliées, soit par des routes pavées, soit par des routes toutes saisons, sauf les 96 kilomètres séparant Conklin de Imperial Mills. En 1988, seulement 85 passagers ont voyagé sur ce tronçon de la ligne. La demande de service la plus forte dans la région de Lac la Biche-Waterways se rapporte au transport en provenance et à destination de Conklin et de Lac La Biche, qui ne sont ni l'un ni l'autre isolés dans les terres.

Les services de transport par avions et par autocars connaîtront une légère hausse de l'achalandage par suite de cette décision.

• Défi '89

Le ministre de la Jeunesse a annoncé un octroi de 15,1 millions

EDMONTON - L'honorable Don Mazankowski, vice-premier ministre et ministre de l'Agriculture, a annoncé le 10 août au nom de l'honorable Jean Charest, ministre d'État (Jeunesse, Condition physique et Sport amateur) que l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest avaient reçu 15,1 millions de dollars pour Défi 89, somme qui comprend 801 000 $ destinés à la composante Ateliers préparatoires à l'emploi (A.P.E.) qui a connu un grand succès.



Don Mazankowski

Jean J. Charest

Défi 89 est le programme d'emplois d'été pour étudiants du gouvernement fédéral qui se compose d'un grand nombre d'éléments. Dans le cadre de ces derniers, le programme n'encourage pas seulement les employeurs de tous les secteurs de l'économie à créer des emplois d'été pour les étudiants; il offre en outre des services de counselling aux décrocheurs éventuels, encourage les étudiants-entrepreneurs et appuie la formation de la main-d'oeuvre, tout ça dans le but d'aider les jeunes à effectuer éventuellement la transition de l'école au monde du travail.

Le gouvernement fédéral se préoccupe beaucoup des décrocheurs, comme l'indique bien l'augmentation de 30 pour 100 accordée aux projets A.P.E. en Alberta; cette année, les fonds attribués aux A.P.E. se chiffrent à 801 000 $ comparativement à 615 000 $ en 1988. Jusqu'à présent, 40 projets ont été approuvés qui devraient aider environ 400 étudiants.

M. Mazankowski a déclaré: «Comme je l'avais espéré, les employeurs ont à nouveau cette année relevé le défi d'offrir expérience et formation aux étudiants en vue de les préparer à leur éventuelle transition de l'école au monde du travail».

Dans le cadre de Défi 89, 14,304.000 millions $ ont été alloués au titre des subventions salariales qui seront accordées aux organismes sans but lucratif et aux secteurs public et privé par l'entremise d'Emploi d'été/Expérience de travail (E.É.E.T.). Environ 8 040 jeunes Albertains y participeront. Les emplois dans le cadre d'E.É.E.T. ont pour but d'offrir aux étudiants une expérience pratique du travail qui rehaussera leurs chances d'être employé à l'avenir ou qui se rapportera à leur domaine d'études ou à leur carrière.

Cette année, on a mis l'accent sur les étudiants du secondaire qui, en 1988, représentaient 70 pour 100 des étudiants sans emploi.

Selon M. Mazankowski, «Le programme Défi, qui en est à sa cinquième année, a connu un franc succès par le passé, de sorte que des milliers d'étudiants y ont maintenant recours».

• Projet conjoint

Calgary a son projet en développement communautaire

EDMONTON - Madame Barbara McDougall, Ministre d'État à l'Emploi et à l'Immigration, vient d'approuver dans le cadre du programme de développement de l'emploi, le projet en développement communautaire, secteur de Calgary, présenté en mars dernier par la Société éducative du projet conjoint de l'Alberta. La signature officielle du contrat est prévue pour le 7 ou le 8 septembre prochain.

Ce projet devrait débuter le 2 octobre 1989. Il fait partie du Projet provincial en développement communautaire, soumis à la même époque, dans les centres d'emploi de Calgary/Lethbridge, de Saint-Paul et de Rivière-la-Paix.

Le but du projet, est d'offrir aux personnes sans travail ou en chômage, une possibilité d'emploi et de formation. Seul pré-requis, le client doit avoir été à la recherche d'un emploi pendant au moins 24 semaines.

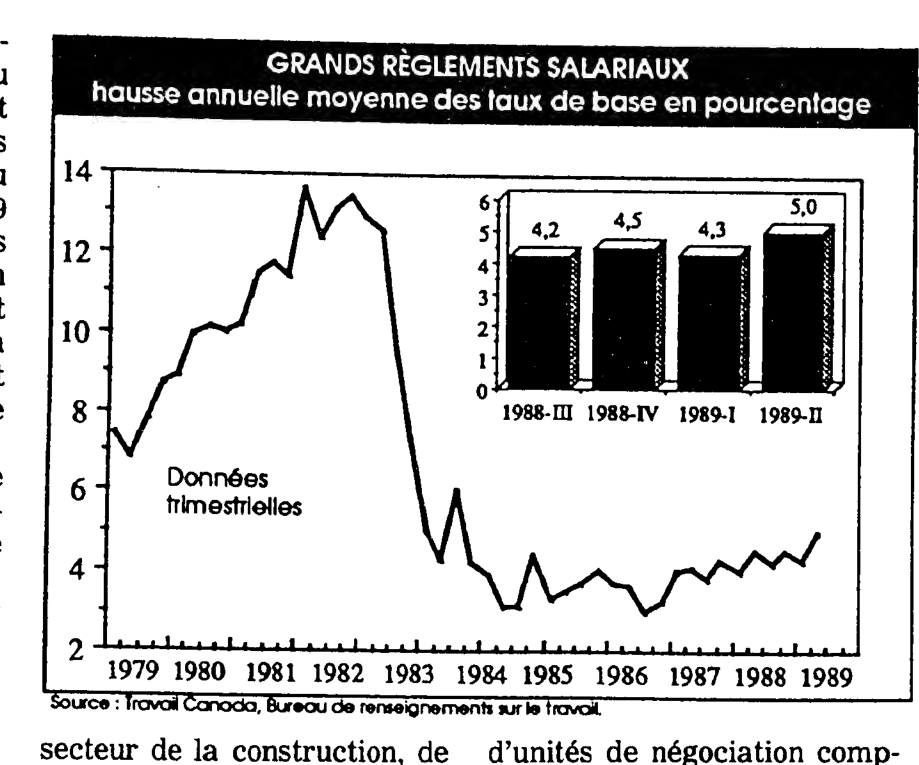
Il a aussi pour objectif de réunir les francophones à la recherche d'un emploi et les organismes de la communauté franco-

(suite en page 7)

Les conventions collectives reflètent des augmentations salariales annuelles de 5,0%

OTTAWA - Le ministre du Travail, M. Jean Corbeil, a rendu publiques des données indiquant que les principales conventions collectives conclues au cours du deuxième trimestre de 1989 reflétaient des augmentations salariales annuelles de 5,0 % en moyenne. Cette moyenne est identique à l'Indice des prix à la consommation qui a également augmenté de 5,0 % au deuxième trimestre de 1989.

L'augmentation moyenne de 5.0 % des augmentations salariales correspond à une hausse par rapport à celui de 4,3 % enregistrée au cours du premier trimestre de 1989 ainsi que pour les ententes conclues au cours de l'année 1988.



Source : Travail Canada, Bureau de renseignements sur le travail.

La moyenne des augmentations salariales provenant des conventions conclues en Colombie-Britannique et en Ontario s'élevait à 6,6 %. Au Québec, l'augmentation salariale moyenne a été de 5,5 %, dans la région de l'Atlantique, de 5,1 % et dans les provinces des Prairies, de 3,7 %. Les règlements intervenus dans le secteur de compétence fédérale ont donné lieu à une hausse moyenne de 4,2 %.

Les augmentations enregistrées dans le secteur privé demeurent supérieures à celles du secteur public. Les conventions conclues dans le secteur privé ont donné lieu à une augmentation moyenne de 5,5 % et celles du secteur public, de 4,8 %.

Dans les grands secteurs d'activité, les augmentations varient de 2,5 % dans le secteur primaire jusqu'à 7,0 % dans le commerce. L'augmentation moyenne a été de 5,9 % dans le secteur de la construction, de 5,3 % dans les industries manufacturières, de 5,1 % dans les services socio-culturels, commerciaux et personnels, de 4,6 % dans l'administration publique et de 4,4 % dans le secteur du transport, des communications et autres services publics.

Les données du deuxième trimestre sont fondées sur 149 conventions collectives touchant 411 300 employés membres d'unités de négociation comptant 500 employés ou plus. Elles tiennent également compte de toutes les augmentations salariales prévues pendant la durée de ces conventions, y compris de celles qui découlent de clauses d'indemnité de vie chère. Les poucentages sont calculés à partir du taux de base, soit le taux qui s'applique à la catégorie de travailleurs qualifiés la plus faiblement rémunérée de l'unité de négociation.

GRANDS RÈGLEMENTS SALARIAUX SELON LES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ
hausse annuelle moyenne des taux de base en pourcentage

% 7 6 5 4 3

3,7 5,1 4,4 4,8 4,2 4,6 4,8 5,5

1988-III 1988-IV 1989-I 1989-II

Secteur public
Secteur privé

1987-I 1987-II 1987-III 1987-IV 1988-I 1988-II 1988-III 1988-IV 1989-I 1989-II

Source : Travail Canada, Bureau de renseignements sur le travail.

Projet conjoint...

(suite de la page 6)

phone. Il s'agit d'un outil de développement adapté aux besoins de la communauté.

Quant aux autres régions, la Société éducative du projet conjoint de l'Alberta, espère toujours une réponse positive du centre d'emploi de Lethbridge.

Elle attend avec impatience l'approbation du projet pour la région de Rivière-la-Paix, qui a déjà été appuyé par le Centre d'emploi de cette région.

Quant à la région de Saint-Paul, la Société espère que la renégociation avec le centre d'emploi, donnera des résultats concrets prochainement.

En ce qui concerne Fort-McMurray, la Société vient tout juste de soumettre le projet au centre d'emploi.

Arts et spectacles

«Il était une fois...» avec Thérèse Dallaire

par SILVIE MONTIER

EDMONTON - Fille de Fernando Girard et soeur, entre autres, de Fernande Bergeron, Thérèse Dallaire est bien connue pour son entrain et sa bonne humeur.

Elle a souvent fait rire les francophones qui assistent régulièrement à la ligue d'improvisation d'Edmonton, et, plus récemment, au Théâtre français d'Edmonton.

À présent, elle se propose de divertir les enfants de tous les âges, dans le cadre d'un nouveau programme offert en français par la bibliothèque municipale d'Idylwyde intitulé *Il était une fois...*

Il y aura deux sessions, la première le 16 septembre à 10h, et la seconde le 21 octobre à la même heure. Aucune inscription n'est nécessaire, et si la réponse est bonne, d'autres dates seront ajoutées.


Thérèse Dallaire

Thérèse ne se limitera pas à lire les histoires, on s'en doute bien, mais y ajoutera une animation personnelle, qui, à en croire ce que les gens connaissent d'elle, devrait faire rire les enfants.

Thérèse a tout d'abord vécu à Saint-Isidore où elle était «la plus vieille de la jeunesse de Rivière-La-Paix», suivant ses propres dires, avant d'habiter à Bonnyville où elle a demeuré de nombreuses années. Elle reste à présent à Edmonton et travaille pour le bureau de l'Association canadienne-française de l'Alberta.

CTYVON: 4 FOIS LA SEMAINE

La Télévision française de Radio-Canada est heureuse de présenter à son antenne la nouvelle émission d'Yvon Deschamps **CTYVON, du lundi au jeudi à 19h00, à compter du 4 septembre 1989.**

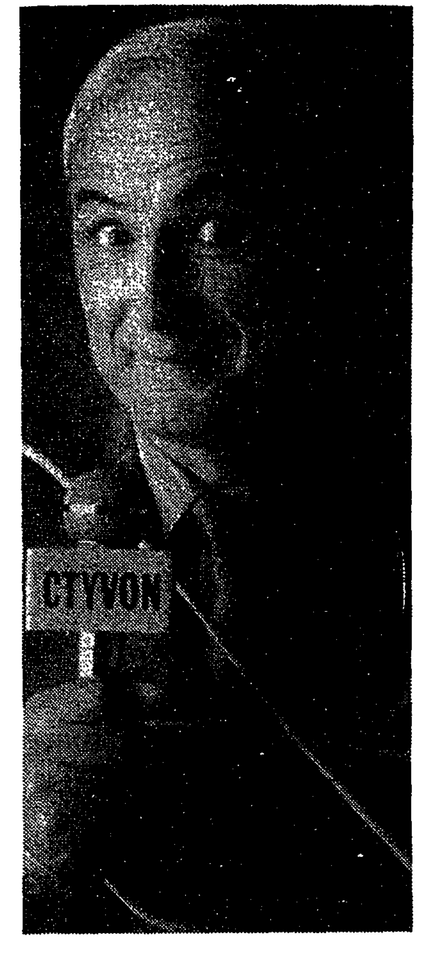
Cette première à la télévision canadienne permettra aux téléspectateurs de commencer la soirée, quatre fois la semaine, en compagnie d'un des meilleurs humoristes du Québec et de suivre les émissions d'une toute nouvelle station de télévision à Radio-Canada même. Histoire de faire rire le plus grand nombre de téléspectateurs, Yvon Deschamps, alias Yvon Lamarche, PDG de **CTYVON,** proposera les meilleures émissions de sa station, conçues, faites réalisées par ses amis ou des membres de sa famille dont les plus connus sont Michèle Deslauriers, Normand Brathwaite et Normand Chouinard!

D'un soir à l'autre, on y produira «Rive-Sud» le téléroman par excellence de la station; des reportages insolites de Marc Labrèche; une série policière avec l'abbé Groulx, détective; une tribune libre, une émission pour hommes seulement; des annonces des commanditaires; de l'autopublicité des émissions à venir, dans une ambiance assez fantaisiste.

CTYVON est un tout nouveau concept d'émission alliant le téléroman et la comédie de situations, genres que le public aime voir saison après saison à Radio-Canada.

Ce nouveau rendez-vous avec le rire, la détente, est présenté POUR VOUS, AVANT TOUT, quatre fois la semaine: **du lundi au jeudi à 19h00 et en reprise, du mardi au vendredi à 11h30.**

Production: Samedi de rire Inc. avec la collaboration de la Société Radio-Canada et la participation financière Téléfilm Canada.

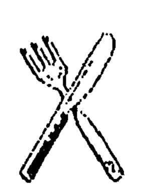
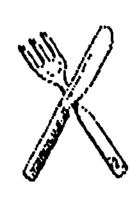


Yvon Deschamps

L'émission

—EN DIRECT—

sur les ondes de LW 1310 à Saint-Paul
de 18 h 00 à 21 h 00,
tous les dimanches

Le comité des
Soupers-Causerie
des femmes francophones

Le comité des soupers-causerie des femmes francophones d'Edmonton a le plaisir d'annoncer que sa saison 1989-1990 débutera le 12 octobre.

Les billets de saison sont dès maintenant disponibles auprès des membres du comité et du bureau de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton au 8925 - 82e Avenue #100.

Pour plus de renseignements appelez au 469-4401.





Régionale Centralta

organise un banquet et une danse
le 9 septembre de 18 h 00 à 01 h 00
au club Mocombo de Saint-Albert

Pour faire suite à la rencontre de planification du carnet de route «VERS L'AN 2000» de l'A.C.F.A. provinciale.

Les billets pour le banquet et la danse sont en vente aux régionales de l'A.C.F.A. d'Edmonton et Centralta (Legal) ainsi qu'à l'Association provinciale, au coût de 15 $ par personne.





Pour de plus amples renseignements concernant votre participation à la planification du carnet de route ou du banquet, contactez l'A.C.F.A. d'Edmonton au 469-4401 ou l'A.C.F.A. Centralta au 961-3665.

Le Palmarès Prochaine Vague

CS	SD	TITRE	INTERPRÈTE	
1	-	**Chevaliers enfants**	Mario Trudel	☐
2	-	**C'est la vie**	Marc Lavoine	☐
3	-	**Knock out**	Louise Portal	☐
4	-	**J'savais pas**	Robert Charlebois	☐
5	-	**La femme d'or**	Gerry Boulet	☐
6	-	**Tous les juke-box**	Martine St-Clair	☐
7	-	**Coupe coupe**	Vanessa Paradis	☐
8	-	**Reste là**	Mario Pelchat	☐
9	-	**J'aurais voulu te dire**	Johanne Blouin	☐
10	-	**Catherine**	René Simard	☐

CS: cette semaine
SD: semaine dernière

RÉACTIONS FORTES:

____

____________________ Le choix des auditeurs dès la semaine prochaine

Indique par ordre de préférence les trois chansons du palmarès que tu préfères. Fais-nous parvenir ton choix à:

Prochaine Vague
CHFA Radio-Canada
C.P. 555
Edmonton (Alberta) T5J 2P4

NOM: ____________________

ADRESSE: ____________________

TÉLÉPHONE: ____________________

À la fin de chaque mois, un tirage sera effectué parmi tous les coupons reçus.

Prochaine Vague avec Claude Bernatchez du lundi au vendredi de 18 h à 19 h sur les ondes de CHFA.



• C.E.C.C.

Un langage nouveau au sein de l'Église

OTTAWA - Convaincus de l'importance d'un langage qui soit adapté aux besoins actuels de l'Église, les évêques de l'Équipe pastorale de la Conférence des évêques catholiques du Canada viennent de publier un message sur le langage inclusif. Après avoir rappelé à plusieurs reprises que les femmes et les hommes sont égaux en droits et en dignité, ils soulignent que cette réalité devrait être manifeste dans l'expression même du langage et que, dorénavant, toute prise de parole devrait en tenir compte, à quel que niveau que ce soit.

Dans son sens le plus large, dit le document, le langage inclusif désigne l'emploi de termes affirmant l'égalité et la dignité de chaque personne, sans préjudice de sa race, de son sexe, de sa croyance, de son âge, ou de ses compétences ou de ses limites. De façon plus limitée, c'est un langage qui évite tout stéréotype lorsqu'il réfère à l'un ou l'autre sexe. C'est cet aspect particulier qui a d'ailleurs retenu l'attention des évêques dans leurs réflexions pastorales.

Pour les responsables de ce message, cette prise de position n'est pas le fruit du hasard. Elle se situe dans le contexte d'une reconnaissance accrue du rôle des femmes dans l'Église et dans la société contemporaine. Elle est l'expression même d'un signe des temps dont a parlé Vatican II. Selon les évêques, l'intérêt pour le langage inclusif s'enracine également dans la vision théologique d'une Église basée sur la communion de ses membres, c'est-à-dire unis entre eux et avec Dieu. D'après la constitution dogmatique Lumen Gentium, «il n'existe pas d'inégalité dans le Christ et dans l'Église en raison de la race ou de la nation, de la condition sociale ou du sexe».

Bien que convaincus du bien-fondé de cette déclaration, les évêques de l'Équipe pastorale ne demeurent pas moins réalistes quant à l'usage massif du langage inclusif au cours des années à venir. «L'introduction d'une telle pratique dans la vie quotidienne de l'Église prendra un certain temps», affirment-ils, notamment pour les deux raisons suivantes: d'abord, les spécialistes du langage ont encore beaucoup de travail à faire en ce domaine; de plus, les membres de la communauté ecclésiale ne sont pas nécessairement rendus au même niveau de conscience en regard de cette question et de son importance.

Pourtant, de souligner les évêques, il n'y a pas lieu d'attendre la fin des travaux des spécialistes pour commencer à agir. Le langage inclusif peut déjà faire partie des habitudes à la maison, au travail, dans des rencontres sociales. Les paroisses peuvent s'engager à l'utiliser pour les monitions, pour la prière universelle, dans le choix des chants, dans les écrits comme le bulletin ou le feuillet paroissial, dans le prône dominical et lors des rencontres paroissiales. Elles pourraient même songer à former des groupes de discussion ou à inviter des spécialistes en théologie, en linguistique, en histoire ou en liturgie pour les aider à réfléchir sur la nécessité et les modalités du langage inclusif. Les responsables de la prédication devraient être attentifs au langage inclusif. De plus, chaque personne pourrait lire davantage sur le sujet, écouter d'une manière empreinte de sensibilité, manifester plus d'empathie envers les femmes qui ne se sentent pas incluses dans le langage utilisé. Quant à nous, de dire les évêques, à titre de membres de l'Équipe pastorale et de présidents des six Commissions épiscopales nationales, nous nous engageons à prêter une attention spéciale au langage inclusif dans toutes nos communications.

Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Oliver Jones Trio «Just Friends» Fusion III/Justin Time Records JUST-31.
Ce tout nouveau disque fut enregistré au mois de janvier dernier au Studio Tempo à Montréal avec Dave Young à la ontrebasse, Clark Terry à la trompette, Abdul Al-Khabyyr à la batterie et naturellement Oliver Jones au piano. Les talents de pianiste de Jones sont très en évidence ici de même que ses talents de compositeur (quatre pièces originales). La reprise fidèle de «In My Solitude» de Duke Ellington et celle de «A Time For Love» de Johnny Mercer ont du piquant, mais le clou du disque est la chanson-titre de Lewis et Klenner. Pour les inconditionnels du jazz, une petite prime, «It Could Happen To You» de Van Husen.

Merle Haggard «5:01 Blues» CBS FE-44283.
Cette nouvelle palette, enregistrée à Nashville et produite par Haggard lui-même, comprend dix nouvelles chansons dont six signées Merle Haggard. Il s'agit d'un album qui remue aux arrangements bien tournés. Il contient une version fort persuasive de l'ancien succès de Don Gibson «Sea Of Heartbreak» (bien qu'on ait déjà fait mieux). On s'amuse à faire tourner «Il You Want To Be My Woman» (une toune entraînante qui nous porte à taper du pied) et «A Thousand Lies Ago» (une chanson larmoyante). Hormis ces quelques titres mentionnés, «5:01 Blues» n'apporte rien de neuf au monde du country et ne fera bondir personne. Indispensable tout de même pour qui a évolué avec la musique de Haggard depuis les années 60.

Rainmakers «The Good News And The Bad News» Polygram/Mercury 838 232.
Rainmakers est une formation américaine grandement influencée par la musique terreuse des Stones et de Cougar. Nos amis ont débuté sur la scène musicale en 1986 avec une toune amusante intitulée «Rockin At The T-Dance». Cette troisième offrande vinylisée est un document pour les admirateurs inconditionnels du quatuor. Sinon, il faut reconnaître qu'il est assez inégal, l'excellent laissant parfois place au franchement décevant. Ceci tient d'ailleurs souvent plus à la production défaillante, qu'aux compositions elle-mêmes, en général très bonnes. Ne déparera aucune discothèque de toute façon. À signaler: «Reckoning Day», «Hoo Dee Hoo» et «Thirty Days» de la plume de Bob Walkenhorst.

Agriculture

• Petits fruits verts

Les KIWIS de la Colombie-Britannique bravent l'hiver canadien

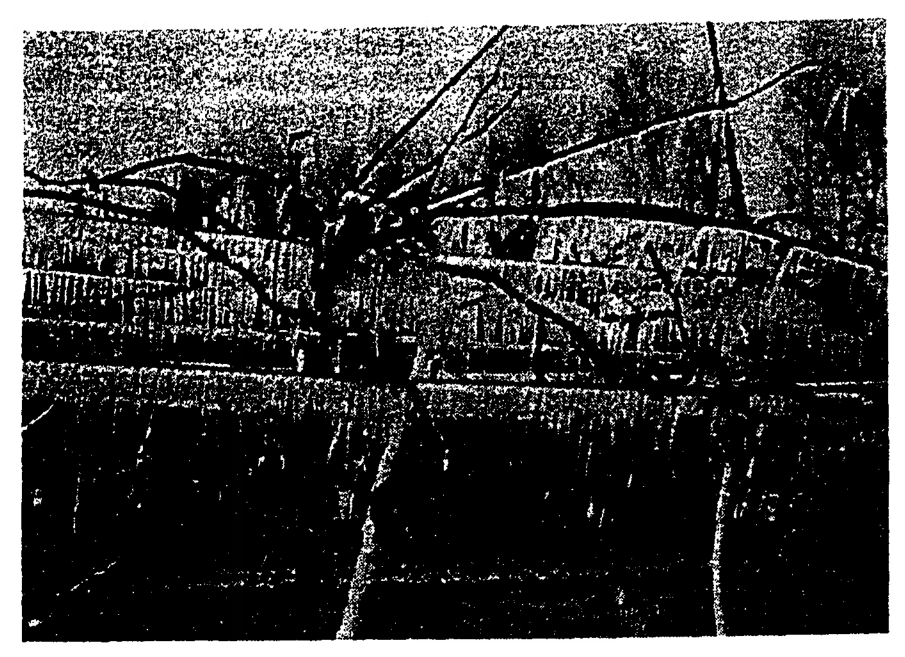
OTTAWA - En temps normal, le climat de la Colombie-Britannique est presque idéal pour la culture des kiwis. Mais le secteur du kiwi est à la merci des vagues de froid imprévisibles comme celle que l'on a connue l'hiver dernier, alors que le mercure dégringolait à -15° C et s'y maintenait pendant près d'une semaine.

On devra attendre encore quelque temps avant de pouvoir évaluer pleinement l'étendue des dommages causés par le gel.

Entre temps, les chercheurs tentent d'obtenir des variétés de kiwi plus rustiques, qui pourraient permettre d'éviter les pertes dues aux intempéries et de produire ce fruit dans d'autres provinces.

En 1976, Agriculture Canada entreprenait de cultiver des kiwis à partir de semences sur la péninsule de Saanich, en Colombie-Britannique. La province compte maintenant une douzaine de producteurs et les plantations y couvrent plus de 20 hectares.

Le kiwi croît sur une plante grimpante qui s'enroule autour de treillis. La floraison a lieu à la fin du printemps et les fruits duveteux, d'un brun verdâtre, arrivent à maturité fin octobre et début novembre.



Une légère pulvérisation d'eau, avant que le froid ne s'installe, permet de créer une fine couche de glace qui protégera les plantations de kiwis des ravages du gel et du vent.

On laisse les plants dans le sol d'une année à l'autre. Comme un nouveau plant met cinq ans à produire des fruits, tout dommage causé par l'hiver a des répercussions prolongées.

M. Chaim Kempler, biologiste à la Station de recherches d'Agriculture Canada située à Agassiz, s'affaire à mettre au point des techniques de protection contre le gel en vue de réduire les dommages causés aux plants de kiwis.

Il étudie aussi d'autres lignées de kiwis, dont certaines pourraient même survivre dans l'est du Canada.

Deux espèces de kiwi, **Actinidia arguta** et **Actinidia kolomitka,** peuvent résister à des froids atteignant -25° C. De plus, on évalue dans quelle mesure les semences de lignées de l'espèce **Actinidia Chinesis,** originaire de la Chine, sont capables de tolérer les basses températures.

«Nous espérons identifier le facteur qui permet à ces variétés d'origine chinoise de tolérer le gel», précise M. Kempler.

Les chercheurs se tournent cependant vers l'Union soviétique pour trouver des kiwis vraiment résistants à l'hiver. Les plants de kiwi «Malinkov» peuvent tolérer des températures allant jusqu'à -40° C, ce qui devrait leur permettre de survivre dans à peu près n'importe quelle région agricole du Canada.

M. Kempler souligne que certains producteurs hésitent à se lancer dans la culture du kiwi en raison des difficultés inhérentes à l'imprévisibilité des vagues de froid. Les variétés plus rustiques que l'on met au point actuellement devraient permettre au secteur d'éviter les pertes qui en résultent.

Pour que la vente de ces variétés soit un succès, il faudra que le public accepte des fruits à l'aspect moins familier. Ainsi, certaines variétés diffèrent par leur forme, leur taille ou par l'absence de duvet, tandis que d'autres sont d'un blanc jaunâtre.

La haute teneur en vitamine C de ces variétés rustiques devrait cependant gagner la faveur des consommateurs qui se préoccupent de leur santé.

Les conditions atmosphériques ne sont pas le seul facteur qui préoccupe le secteur. Bien que le kiwi rivalise en popularité avec le raisin et qu'il se classe au quatrième rang après la pomme, la banane et les agrumes, le marché demeure instable. Quand ils ont fait leur apparition sur le marché canadien, les kiwis se vendaient de 15 à 20 $ le plateau de 30. La hausse de la demande a cependant provoqué une augmentation de la production mondiale et les kiwis coûtent maintenant de 8 à 9 $ le plateau.

(suite en page 11)

Carrières et professions

Précisions concernant le processus d'examen des demandes présentées dans l'ouest dans le cadre du P.C.A.A.V.S.

OTTAWA - Le ministre d'État aux Céréales et aux Oléagineux, M. Charles Mayer, a divulgué des précisions sur le processus d'examen des demandes présentées par les producteurs de l'Ouest du Canada dans le cadre du Programme canadien d'aide aux agriculteurs victimes de la sécheresse (P.C.A.A.V.S.).

Des Comités d'examen formés de producteurs (CEP) ont été établis en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario. Leur première tâche a été d'arrêter les derniers détails du processus d'examen.

Ainsi, les agriculteurs pourront demander aux CEP de reconsidérer les taux de paiement à l'acre par culture consentis pour leur région. Ces taux servent à déterminer le montant des paiements finals versés aux producteurs admissibles à une indemnisation en vertu du programme. On commencera à la fin de juillet à envoyer les chèques de paiement final aux agriculteurs.

Les taux de paiement à l'acre sont calculés de manière à ce que l'aide soit accordée aux agriculteurs des régions les plus touchées par la sécheresse. La formule de calcul tient compte des rendements moyens à long terme, des diminutions de rendement causées par la sécheresse de 1988, de l'aide financière accorddée par l'assurance-récolte ainsi qu'une estimation des prix à la production des cultures admissibles.

Les membres des comités d'examen ont, en collaboration avec le personnel administratif du programme, fait l'examen des données sur les rendements. Ces données seront affichées dans les bureaux des administrations municipales au début d'août. Ceux qui estiment que les taux établis pour leurs cultures ne sont pas représentatifs des pertes subies dans leur région pourront alors demander à leur administration municipale d'intervenir pour faire réviser ces taux.

Comme l'ont recommandé les CEP, on ne réévaluera que les taux de paiement à l'acre dont l'examen a été demandé par écrit par l'intermédiaire des administrations municipales pour le compte des producteurs de leur région.

Par le truchement de leur administration municipale, les producteurs peuvent demander à un CEP de reconsidérer les calculs des taux d'indemnisation afin d'en vérifier l'exactitude. Ils peuvent également présenter des renseignements supplémentaires à l'appui d'une demande de modification des données sur les rendements de 1988 ou les rendements moyens à long terme.

Les agriculteurs doivent faire parvenir d'ici le 22 septembre leurs demandes d'examen aux municipalités qui, elles devront les acheminer au CEP compétent avant le 29 septembre.

Les membres des comités d'examen se réuniront en octobre et en novembre pour étudier les demandes de révision. Ils informeront les municipalités de leur décision au moyen d'une lettre.

COMITÉS D'EXAMEN FORMÉS DE PRODUCTEURS PROCESSUS D'EXAMEN DES DEMANDES PRÉSENTÉES DANS LES PRAIRIES DANS LE CADRE DU P.C.A.A.V.S.

- On commencera vers la fin juillet à expédier les chèques de paiement final aux producteurs. Des états de compte seront envoyés aux producteurs sous pli séparé.
- Les taux de paiement à l'acre utilisés pour le calcul des paiements finals de chaque agriculteur seront affichés au début d'août dans les bureaux des administrations municipales.
- Les données sur les rendements utilisées pour le calcul des taux de paiement final seront également transmises aux bureaux des administrations municipales. Les producteurs qui en font la demande pourront les consulter.
- Si les producteurs estiment que les taux d'indemnisation ou les rendements indiqués pour une culture ou des cultures produites dans leur canton ne sont pas représentatifs de leurs pertes, ils peuvent demander à leur administration municipale de soumettre en leur nom une demande d'examen.
- Les producteurs sont invités à coordonner leur demande d'examen avec celle d'autres producteurs de leur canton.
- L'administration municipale écrira au secrétaire du CEP de sa province pour le compte des producteurs du canton concerné afin de demander un examen des taux d'indemnisation.
- On peut demander:
  - un réexamen des données utilisées pour le calcul du taux ou des taux de paiement à l'acre (afin d'en vérifier l'exactitude); ou
  - des renseignements supplémentaires documentés sur les rendements, à l'appui de la demande de modification des données utilisées pour déterminer les taux de paiement.
- Les producteurs doivent présenter leur demande d'examen à leur administration municipale avant le 22 septembre.
- Les administrations municipales doivent quant à elles présenter les demandes d'examen au Comité d'examen formés de producteurs de leur province (CEP) avant le 29 septembre.
- Les CEP se réuniront en octobre et en novembre afin d'étudier les demandes d'examen et formuler leurs recommandations au ministre.
- On communiquera par écrit avec les administrations municipales qui ont présenté des demandes d'examen afin de les informer des décisions rendues.

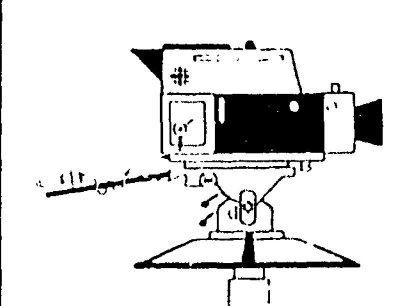
Kiwis...

(suite de la page 10)

La Colombie-Britannique n'a pas été touchée outre mesure par la baisse de rentabilité car elle produit relativement peu de kiwis comparativement à la Nouvelle-Zélande, par exemple. Dans ce pays, de nombreux producteurs ont été durement touchés par l'inflation et la baisse des prix.

Les producteurs de la Colombie-Britannique savent qu'il existe une forte demande pour leurs produits. La production de variétés plus rustiques permettrait d'offrir aux consommateurs canadiens une plus grande sélection et un meilleur approvisionnement de ces fruits savoureux.

Carrières et professions



À l'horaire de CBXFT Alberta



Semaine du 2 au 8 septembre 1989

Samedi

17h00 **VISIONS D'ICI** Le premier amour abolit le temps.
18h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
18h12 **CÔTÉ JARDIN**
18h30 **SAMEDI DE RIRE** Inv.: Juliette Huot et Dominique Michel.
19h30 **LE TÉLÉJOURNAL**
19h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
20h00 **LE BASEBALL DES EXPOS:** Montréal à Los Angeles
22h30 **CINÉMA** Le retour de l'étalon noir
24h30 **CÔTÉ JARDIN**
24h50 **TÉLÉ-SÉLECTION:** Festival Alfred Hitchcock. Soupçons. La fille d'un général épouse un garçon charmant mais de réputation douteuse.

Dimanche

17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
18h05 **CE SOIR CETTE SEMAINE**
18h30 **À COMMUNIQUER**
19h00 **STAR D'UN SOIR** Inv.: Pat Burn et Nathalie Simard.
20h00 **LES BEAUX DIMANCHES:** Poussières d'automne
21h40 **LES BEAUX DIMANCHES:** Les îles ont une âme.
22h15 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h35 **SCULLY RENCONTRE**
23h15 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h35 **CÔTÉ JARDIN**
24h25 **CINÉ-CLUB:** Shoah. Documentaire. L'histoire de l'holocauste à travers des témoignages.

Lundi

17h00 **L'HEURE DISNEY**
18h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
18h10 **LES PILIERS DU RÊVE**
18h30 **CÔTÉ JARDIN**
19h00 **CTYVON** Un cadre décide de fonder sa station de télévision après sa retraite prématurée.
19h30 **LE TEMPS D'UNE PAIX.** Juliette passe les vacances chez sa mère pendant que Lionel et Valérien préparent un voyage à Québec.
20h00 **LA GLOIRE EN PARTAGE.** Biographie romancée racontant l'épopée des chercheurs canadiens.
21h00 **REFLET D'UN PAYS**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h55 **CÔTÉ JARDIN**
23h20 **CINÉMA:** De sang froid.

Mardi

17h00 **L'HEURE DISNEY**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **FAMILLE DE CHEZ-NOUS** (Plamondon)
19h00 **CTYVON**
19h30 **SUPER SANS PLOMB.** Jean-Louis apprend qu'il a fait un héritage et se croit millionnaire.
20h00 **L'HÉRITAGE** Moïse Abraham explique à Miriam les raisons de son allure étrange et de sa présence à Trois-Pistoles.
21h00 **DALLAS**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **CINÉMA** Une affaire d'hommes. Drame policier.

Mercredi

17h00 **L'HEURE DISNEY**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **AUJOURD'HUI EN FRANCE**
19h00 **CTYVON**
19h30 **COMMENT ÇA VA?**
20h00 **LE GRAND REMOUS** Jean-Marie entre difficilement dans la peau d'un vacancier.
20h30 **JEUX DE SOCIÉTÉ** Les conflits entre la S.N.T. et le ministre font du bruit.
21h00 **LES TISSERANDS DU POUVOIR.** (1ère de 6)
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **CINÉMA:** La diagonale du fou.

Jeudi

17h00 **L'HEURE DISNEY**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **PASSEPORT POUR LA GASPÉSIE**
19h00 **CTYVON**
19h30 **LA COUR EN DIRECT.**
20h00 **SÉRIE-PLUS:**
21h00 **ROCK I**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **CINÉMA** Don Camillo, comédie.

Vendredi

17h00 **L'HEURE DISNEY**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **ROCK, POP ET RELAX**
19h00 **LASER 33-45.** Émission de variétés animée par René Simard.
20h00 **LES GRANDS FILMS:** Tandem, comédie.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **CINÉMA:** Le quatrième pouvoir.



Luc Senay anime le nouveau rendez-vous du dimanche matin pour les enfants, **Déclic.** Le **3 septembre à 7 h 30,** il propose une émission spéciale, une grande fête où seront présents la plupart des animateurs des émissions Jeunesse de **Radio-Canada.**



LE RETOUR DES TÉLÉROMANS

Le début de la saison d'automne en télévision marque le retour des séries populaire entre toutes, les téléromans proposés POUR VOUS, AVANT TOUT, par Radio-Canada. On retrouve **le Temps d'une paix, l'Héritage, Le Grand Remous et Jeux de société** en plus de découvrir **Super sans plomb** avec Michel Forget. Rappelons que le nouveau téléroman de Lise et Sylvie Payette, **Un signe de feu,** amorcera sa carrière le lundi 2 octobre.

SUPER SANS PLOMB

Michel Forget tient le rôle de Jean-Louis Néron, un veuf de Québec qui élève seul ses deux enfants, dans ce nouveau téléroman humoristique qui devrait rallier tous les suffrages. Plutôt indulgent Jean-Louis est satisfait de son travail dans une librairie. Un jour, on lui apprend qu'il vient d'hériter d'un oncle de Montréal. Serait-ce la fortune? On découvrira ce nouveau téléroman mardi le 5 septembre à 19 h 30.

LES TISSERANDS DU POUVOIR

La captivante mini-série en 6 épisodes, les Tisserands du pouvoir sera présentée à compter du mercredi 6 septembre à 21 h. Ce drame historique illustre toutes les péripéties de l'odyssée de ces milliers de Canadiens français rêvant d'un avenir meilleur aux États-Unis, où ils furent confrontés à une exploitation éhontée. Ce passionnant récit de cette époque trouble, où les Canadiens français, durement traités à l'usine, sont en bute au racisme et au mépris de la part des bigots du coin, met en vedette Gratien Gélinas, Denis Bouchard, Michel Forget, André Pelletier, Aurélien Recoing, Jean Désailly, Madeleine Robinson, Pierre Chagnon, Gabrielle Lazure et plusieurs autres.

«Les Albertains»

du lundi au vendredi de 9 h à 9 h 30

Cette semaine...

Le mardi 5 sept. - Lucien Lorieau - Edmonton
Le mercredi 6 sept. - Liliane Béland - McLennan
Le jeudi 7 sept. - Laval Pelchat - Saint-Paul
Le vendredi 8 sept. - Yvon Lefebvre - Calgary



Bloc-notes

Une courtoisie de AGT La ligne des Bonnes Nouvelles

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

Edmonton

Entre-Femmes, nous entamons notre saison estivale et nous t'offrons des pique-niques tout l'été, du mois de mai jusqu'au mois d'août! Les jeudis au parc Kinsmen à l'heure du dîner. INTÉRESSÉE? Viens, on t'attend! (Si tu n'as pas d'auto, appelle quand même, on verra comment on peut t'aider!) On aime se rencontrer pour jaser, se renseigner, connaître de nouvelles amies et avoir une vie francophone plus riche. Si tu veux en savoir davantage au sujet de notre groupe appelle Rosemarie au 465-3618 ou Christiane au 466-5012.

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

Morinville/Legal

Le groupe jeunesse de Centralta est en voie de formation. Un comité ad-hoc a été formé et recrute présentement de nouveaux membres en préparation aux élections de l'exécutif du 29 septembre prochain. Si vous êtes âgés entre 14 et 25 ans, et êtes intéressé à devenir membre et/ou à vous présenter en tant que président(e), vice-président(e), secrétaire, trésorier(ère) ou journaliste/publiciste pour le groupe, veuillez communiquer avec Denise au 961-3072 ou Michelle au 961-3929 après 16 h ou contactez André à l'A.C.F.A. régionale au 961-3665. À noter qu'à la suite des élections du 29 septembre il y aura un tournoi de quilles pour tous les membres.

6/10

Rivière-la-Paix

Heures d'ouverture de la Bibliothèque au Centre Culturel: le vendredi de 13h à 17h et le dimanche de 12h à 14h.

29/9

Fort McMurray

Les francophones de 10 à 14 ans intéressés à participer à des activités peuvent devenir membres du Club 10-14. Pour plus d'informations, veuillez contacter Steve Péru au 791-7700.

15 09

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

Provincial

Préparons l'avenir de nos enfants...à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des Parents francophones de l'Alberta 468-6934.

05/90

Edmonton

Recherche dame sérieuse où je pourrais habité afin de perfectionner mon français. Préférablement chrétienne. Mena Fraiette. Tél.: 465-2775 (après 18h00).

L'École pré-maternelle Bobino Bobinette située à l'École Notre-Dame est toujours à la recherche d'une éducatrice. Pour plus d'informations, contacter Gisèle au 468-7674 ou Helen au 444-7267.

8/09

Professeur de français à temps partiel pour garderie (nord de la ville), 3 après-midi par semaine à partir du 11 septembre. Inf.: Carol 477-3495.

15/09

Gardienne francophone demandée, septembre/juin, 2 jours/semaine mardi/jeudi pour garder à la maison quartier Bonnie Doon, 2 petites filles de 1 - 3 ans. Salaire à discuter. Tél.: après 19 h 468-9478.

8/09

Morinville/Legal

Je suis à la recherche d'un animateur -disc-Jockey pour disco-mobile. Salaire 100 $ par soirée, doit être disponible les fins de semaines. Appelez André Provencher au 961-3607.

15/9

• Coopérative Jeunesse

Les jeunes coopérateurs ont vécu un été captivant

par GEORGETTE ROBIDOUX

FORT MCMURRAY - Les Coopératives Jeunesse de Services sont maintenant à organiser leur fermeture officielle. Ces entreprises, gérées par de jeunes francophones âgés de 14 à 18 ans, avaient ouvert leurs portes au mois de mai et sont arrivés à la fin de leur mandat.

À la Coopérative Jeunesse de Fort McMurray, les participants ont vécu une kyrielle de nouvelles expériences dans le monde des affaires et sur le marché du travail.

Au début chacun était un peu nerveux et excité. On voulait et pensait qu'il y aurait des contrats de services sans rien faire pour les obtenir. Cette première impression a changé dès que le travail de bénévolat a commencé. Les jeunes se sont aperçus que pour avoir des contrats ils devaient travailler. Cette révélation leur a démontré que le succès ne vient qu'en travaillant.

Ils ont eu plusieurs réunions avant d'élire leur conseil exécutif qui a été composé de Tommy Doucet, Président; Georgette Robidoux, Secrétaire et Gaétan Boult, Trésorier. Ces trois personnes et les membres de la coop ont reçu une formation pertinente pour déterminer leur rôle et leurs tâches dans cette organisme.

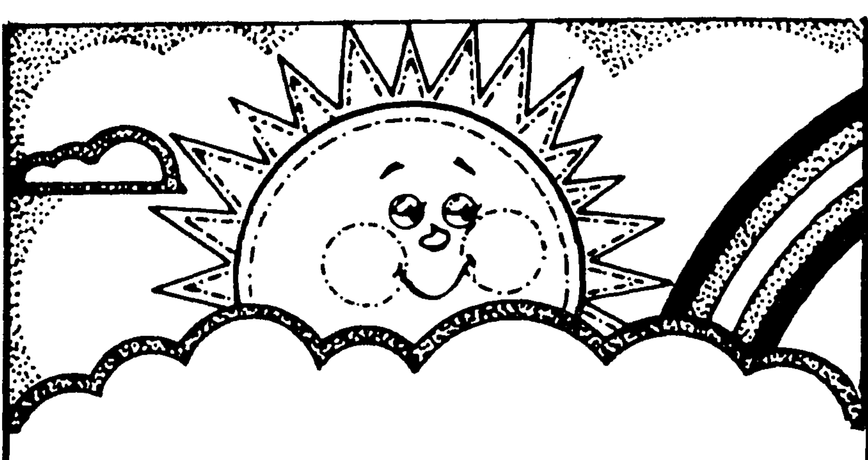
La première activité a été d'organiser des camps d'été pour les jeunes francophones à Fort McMurray. Suzanne Kankkhunan a fait une présentation sur la manière d'organiser des camps instructifs ainsi que des loisirs. La somme de travail demandée pour une telle organisation a incité les membres de la coop à remettre le projet à l'an prochain. De cette façon les camps seront mieux organisés et les moniteurs mieux préparés.

C'était la première fois que les jeunes de la coop participaient à la Clac au Lac, une activité organisée par F.J.A. Cette fin de semaine d'activités extérieures comme la planche à voile, le canot, etc, a permis à trois membres et à leur superviseur de bien s'amuser et de rencontrer d'autres jeunes qui vivent les mêmes expériences. Les jeunes de la coop ont aussi ouvert un kiosque en collaboration avec les deux autres coops, l'une à Saint-Isidore et l'autre a Edmonton. Ceci a permis de ramasser des fonds et de vivre une nouvelle expérience.

Le plus gros problème, cet été, a été l'absence de la majorité des membres à cause des vacances. Le fait de se retrouver à trois et même deux membres a obligé les dirigeants de la coop à refuser des contrats et tout le travail est retombé sur le dos des membres présents.

Les trois coopératives ont eu l'occasion de faire une évaluation de leur travail avec l'aide de M. Alain Bridault de la compagnie de recherche et de conseils Orion. Clément Lavoie, Marc Boulianne, Sylvie Francoeur et Georgette Robidoux ont eu des entrevues avec M. Bridault pour évaluer et trouver des solutions pour améliorer le système de la coop.

La fermeture des coops aura lieu le 3 septembre prochain et mettra fin à un été fructueux en expériences de toutes sortes et nul doute que celles-ci aideront à mieux organiser la session de l'été prochain. Il est évident que sans la participation active des clients des différentes coops, le succès remporté cette année et les années antérieures ne serait certainement pas le même. Ces clients font confiance aux jeunes d'année en année et leur permettent de vivre une expérience unique.



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature... quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle quand on sait que:

C'est arrivé un 27 août

En 1973, un grêlon pesant 290 g et ayant un diamètre de 114 mm tombe à Cedoux (Sask.). On évalue sa masse au moment de l'impact à 450 g, le plus gros grêlon homologué au Canada.

C'est arrivé un 28 août

En 1981, entre le 28 août et le 4 septembre, la région de Muskoka-Haliburton, en Ontario, reçoit plus de 200 mm de pluies acides. Cette précipitation a représenté 28% de la pluie annuelle.

C'est arrivé un 29 août

En 1987, Jocelyne Muir complète le tour du lac Ontario à la nage, couvrant 837 km en 300 heures et battant le record du plus long marathon international de natation. Par endroits, les eaux refroidies par leur montée brutale l'obligent à porter 3 bonnets de bain et une combinaison de plongée.

C'est arrivé un 30 août

En 1839, un ouragan venant de l'Atlantique secoue la navigation côtière de Charleston (Virginie) à la Nouvelle-Écosse. De violentes rafales de l'est font s'échouer plusieurs navires à Yarmouth.

C'est arrivé un 31 août

En 1970, le sud-est de Terre-Neuve connaît un mois record de pluie: plus de 400 mm à certains endroits.

C'est arrivé un 1er septembre

En 1976, Environnement Canada rapporte désormais les précipitations en mesures métriques, utilisant les millimètres pour la pluie et les précipitations d'eau et les centimètres pour la neige. Un an plus tard, on adopte les mesures métriques pour la vitesse du vent.

C'est arrivé un 2 septembre

En 1984, une tornade frappe le sud de London (Ont.) causant des pertes matérielles de 5 M $, endommageant 600 maisons et 50 commerces. La tornade fait 30 blessés et des douzaines de sans-abri.

Source: Environnement Canada

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 11 h

«Cher Monsieur la Verdure»

L'eau est-elle indispensable?

Cher Monsieur la Verdure: *J'ai l'impression de nager à contre-courant lorsque j'assaie de conserver ma pelouse bien arrosée durant une période de sécheresse. Comment puis-je sauver ma pelouse?*

Cher Naufragé: Bien que vous ayez l'impression de vous sentir comme un poisson hors de l'eau en essayant de maintenir une bonne irrigation durant une période de sécheresse, ne pataugez pas! Si vous devez réduire votre utilisation d'eau et ne pouvez pas fournir à votre pelouse le pouce d'eau recommandé par semaine, la solution à court terme est de laisser votre pelouse sommeiller sans lui donner d'eau. La plupart des pelouses peuvent supporter une période de sécheresse occasionnelle. Cependant, si la surface du sol devient sèche et que la sécheresse se poursuit pendant quatre autres semaines, donnez à votre pelouse 1/4 à 1/2 pouce d'eau toutes les trois semaines dans le but de sauver le système de racines.

Voici d'autres écoles de pensée sur la sécheresse: N'appliquez pas d'engrais chimiques car les produits chimiques peuvent absorber l'humidité du sol, et éliminez les mauvaises herbes car elles empêchent l'eau de se rendre aux racines. Tondez votre pelouse en la laissant un peu plus haute que d'habitude lorsqu'il y a une pénurie d'eau afin que les brins d'herbe puissent donner de l'ombre au sol et aider à conserver l'humidité.

Cher Monsieur la Verdure: *Mon voisin aère sa pelouse chaque année. Est-ce bien nécessaire?*

Cher Voisin Préoccupé: Votre voisin enlève les petites quantités de terre de sa pelouse car le sol peut devenir compact en raison du poids des gens ou de la machinerie y traversant. L'aération permet à l'eau, à l'air et aux autres substances nutritives de circuler librement dans le sol jusqu'aux racines.

Lors de l'aération, des tubes de métal creux sont insérés à environ 3 à 4 pouces de profondeur. Il est souvent recommandé d'aérer votre pelouse avant d'appliquer des engrais chimiques à l'automne. Ratissez les mottes de terre sur la pelouse afin qu'elles puissent agir comme une fumure en surface.

Cher Monsieur la Verdure: *Y a-t-il une façon d'avoir un joli jardin de fleurs chaque année malgré un horaire chargé qui ne me permet pas de consacrer beaucoup de temps dans mon jardin?*

Chère Affairée: Si vous pouvez consacrer assez de temps pour planter un lit de plantes vivaces, vous serez récompensée par de jolies fleurs poussant d'année en année et ne nécessitant qu'une attention minime. Contrairement aux plantes annuelles qui doivent être plantées chaque saison, les plantes vivaces survivent en hiver et fleurissent pendant au moins trois ans.

Puisqu'elles seront de la partie pendant un bon bout de temps, planifiez soigneusement votre jardin de fleurs. Les plantes vivace telles que les asters, les chrysanthèmes, les pivoines et les véronicas offrent une variété de couleurs, de formes, de textures et de hauteurs. En raison de leurs variétés, vous n'aurez aucune difficulté à trouver des plantes pouvant satisfaire à votre type de jardin: ensoleillé, ombragé, humide ou sec.

Finalement, en plantant une variété de plantes vivaces hâtives et tardives, vous pourrez bénéficier d'un jardin multicolore durant toute la saison.



L'entraîneur: Une personne de confiance

La page de l'A.C.F.A.



Calendrier des activités culturelles

Vous voulez faire connaître vos activités socio-culturelles?

Veuillez nous faire parvenir vos informations avant le 15 de chaque mois soit par courrier ou en composant le 466-1680. Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'A.C.F.A. provinciale.

Comités culturels:

Si vous voulez vous joindre à un comité culturel ou simplement apporter vos suggestions, voici la liste des associations régionales de l'A.C.F.A. provinciale, n'hésitez pas à les contacter:

Bonnyville	826-5275	Centralta	961-3665
Calgary	228-4095	Plamondon	798-3896
Edmonton	469-4401	Rivière-la-Paix	837-2296
Fort McMurray	791-7700	Saint-Paul	645-4800
Lethbridge	328-8506		

Un spectacle en français dans mon école!

Voilà une belle occasion d'ajouter une activité francophone à votre agenda et à celui de vos enfants. La rentrée scolaire, la formation du comité de parents vous permettront de discuter du choix de spectacles qui peuvent être présentés chez-vous.

Grâce à la contribution financière du ministère de l'Éducation de l'Alberta, l'A.C.F.A. provinciale offre un programme d'aide à la diffusion des spectacles francophones dans les écoles.

L'A.C.F.A. peut ainsi rembourser jusqu'à 30 % des cachets pour les artistes de l'Alberta, 25 % des cachets pour des créateurs de l'Ouest du pays et 20 % pour les artistes provenant d'autres régions.

S'amuser en français c'est important!

Pour plus de renseignements, veuillez contacter:

Yves Caron
466-1680

Calendrier pour le mois de SEPTEMBRE 1989

1er et 2 Edmonton - MÉTRO CINÉMA - **Norman McLaren inconnu** à 20 h au théâtre de l'Office National du Film. Pour plus de renseignements, composer le 425-9212.

3 Saint-Paul - Lors du Rodéo de Saint-Paul, Les Tourbillons donneront un spectacle à 13 h au Centre de Récréation de Saint-Paul.

5, 6 et 7 Edmonton - Faculté Saint-Jean - Semaine d'orientation pour les nouveaux venus.

6 Réunion à 16 h 30 à l'auditorium suivi d'une petite réception pour les étudiants.

8 et 9 Edmonton - MÉTRO CINÉMA - **Dessins animés canadiens** à 20 h au théâtre de l'Office National du Film. Pour plus de renseignements, composer le 425-9212.

9 Lethbridge - Épluchette de blé d'Inde de 14 h à minuit au «Elk Recreational Area» (Indian Battle Park). Il y aura des activités à partir de 14 h pour se terminer en soirée. Pour plus d'informations: A.C.F.A. régionale au 328-8506.

15 et 16 Edmonton - MÉTRO CINÉMA - **Oriane** à 20 h au théâtre de l'Office National du Film. Pour plus de renseignements, composer le 425-9212.

15 Falher - Commission scolaire célèbre son 70e anniversaire. Épluchette de blé d'Inde à l'école Routhier de 18 h à 21 h. Pour informations: Commission scolaire 837-2545.

22 et 23 Edmonton - MÉTRO CINÉMA - **Le non-dit** à 20 h au théâtre de l'Office National du Film. Pour plus de renseignements, composer le 425-9212.

23 Fort McMurray - Soirée des retrouvailles. Le tout débute à 20 h. Buffet et danse. Pour plus d'informations: A.C.F.A. 791-7700.

29 Lethbridge - Soirée communautaire pour le membership. Heures: 19 h, vin et fromage; 20 h, séance d'information; 20 h 30, soirée communautaire. Cette soirée aura lieu au Centre culturel de l'A.C.F.A. au 202, 325 - 6e Rue sud. L'entrée est gratuite.

29 et 30 Edmonton - MÉTRO CINÉMA - **Mon oncle d'Amérique** à 20 h au théâtre de l'Office National du Film. Pour plus de renseignements, composer le 425-9212.

ATTENTION!
La campagne de recrutement du membership aura lieu à Plamondon durant le mois de septembre.